

Les États généraux sur la langue, une entreprise légitime et nécessaire

Il importe de revenir sur la question car le contexte a changé

Simon Langlois

Professeur à l'Université Laval

Je ne partage pas les critiques de la pertinence de tenir des États généraux sur la langue au Québec, qui associent cette entreprise à une stratégie visant à contenter l'aile radicale du Parti québécois. Il s'agit plutôt d'un geste responsable de la part de l'État qui permettra aux citoyens d'examiner librement et dans diverses perspectives une question importante pour l'avenir du Québec. Je regrette surtout que certains opposants à la tenue de ces États généraux tentent de jeter un discrédit sur l'entreprise et même de la délégitimer.

Au contraire, il me paraît plus nécessaire que jamais de réfléchir sur la langue au Québec pour plusieurs raisons. La loi 101 a déjà plus de 20 ans et il importe de revenir sur la question car le contexte dans lequel elle a été pensée a considérablement changé.

DES QUESTIONS OUVERTES

Voici quelques raisons qui militent en faveur de la tenue de ces États généraux.

L'Accord de libre-échange impose un nouvel environnement linguistiquement dominé par l'anglais. Quelles conséquences faut-il en tirer? Quels défis pose l'augmentation fulgurante des échanges avec les É.-U.? Le Québec s'ouvre au monde, soit, mais alors devra-t-il parler davantage anglais à la suite de cette ouverture?

Le développement de nouvelles technologies et l'extension des communications se font dans un nouvel environnement marqué par l'anglais. Quelles leçons faut-il en tirer?

Où en est l'intégration des immigrants à la société civile québécoise? La scolarisation des enfants en français au primaire et au secondaire est-elle suffisante pour y arriver? Mais surtout, quelle signification a maintenant la langue? Est-elle plus qu'un instrument de communication? La langue française est-elle aussi en voie de devenir chez les nouveaux arrivants une langue identitaire? Où en sont les rapports entre les Qué-

bécois de langue française et les Québécois de langue anglaise (au-delà des crispations de certains leaders des deux côtés de la barrière linguistique)? On avance qu'il y a un divorce de plus en plus prononcé entre les leaders et les gens ordinaires au sein de la communauté anglo-québécoise. Que pensent ces derniers de l'avenir du français au Québec?

Quel rôle peut jouer l'État fédéral dans la promotion du français au Québec (au-delà du rôle qu'il y joue déjà dans la promotion de l'anglais, langue minoritaire)?

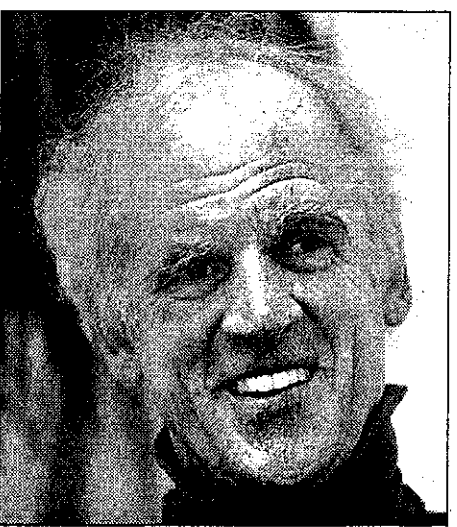
L'Accord de libre-échange impose un nouvel environnement linguistiquement dominé par l'anglais

Le débat sur la qualité de la langue française au Québec doit être de nouveau repris. Quels rapports établir entre le français tel qu'il est parlé au Québec et la nécessité de

communiquer avec les autres locuteurs de la francophonie dans une langue comprise de part et d'autre? Quelle lecture faire de la qualité de la langue parlée dans nos médias, dans l'humour québécois, au cinéma qu'on rêve d'exporter?

POUR DES DÉBATS ANIMÉS CERTES, MAIS SEREINS

Ce ne sont là que quelques questions



ARCHIVES. LE SOLEIL

Charles Taylor estime que l'entreprise vise surtout à satisfaire l'aile radicale du Parti québécois.

qu'il faut débattre en société. La formule des États généraux est idéale pour ce faire, à condition de ne pas transformer ce forum en lieu de conflits sectaires ou en un lieu où s'affrontent les corporatismes comme ce fut le cas lors des États généraux sur l'éducation.

Les orientations données par l'État (ne pas confondre avec le Parti québécois) et par le président à qui on en a confié l'organisation apparaissent prometteuses. Elles méritent d'être appuyées.

Parallèlement aux États généraux, il faut souhaiter davantage de recherches sur les questions formulées plus haut, seul moyen d'élever le débat au-dessus de la partisanerie, comme l'a bien proposé le démographe Charles Castonguay. Un bon nombre de recherches éparses existent déjà et elles mériteraient une large diffusion avant ou pendant les États généraux. Le comité organisateur devrait avoir en tête cette préoccupation.

UNE FORMULE LÉGITIME

Enfin, les États généraux offrent une formule prometteuse dans la grande tradition des moyens d'exercice d'une démocratie. J'avoue avoir mal compris l'intervention de Charles Taylor sur la question, du moins ce qu'en ont rapporté les journaux. Il estimait que l'entreprise visait surtout à satisfaire l'aile radicale du Parti québécois. Taylor définit dans son œuvre les sociétés modernes comme des unités de délibérations. Or, les États généraux sont précisément un lieu important pour de tels débats. Pourquoi mettre en doute leur pertinence alors que l'encre des journaux qui ont rapporté la nouvelle est encore à peine sèche? Le fait que Taylor lui-même ait fait cette déclaration montre à quel point la question est émotive, et surtout à quel point un débat ouvert s'impose.

Les francophones doivent aborder cette question de la langue en mettant de côté leur réflexe de minoritaires menacés, mais les anglophones doivent aussi de leur côté mettre une sourdine à leurs réflexes de minorité assiégée.

Les États généraux sur la langue seront un lieu important d'échange d'idées, un lieu légitime, à condition de ne pas en discréditer à l'avance l'organisation.